

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 07 SEPTEMBRE 2022

FFCO - 15 passage des Mauvins - 75019 PARIS

Membres présents (7)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Dominique BRET (Secrétaire générale), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier-adjoint), Pierrick MERINO (Secrétaire-adjoint), Rémi BAUDOT, Nelly DEVILLE

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en présentiel et en visioconférence ; Début de la réunion à 20h30.

1. Approbation du projet de CR du BD du 25 août 2022

Le projet de compte-rendu est approuvé par le Bureau directeur avec 3 voix pour et 4 abstentions.

2. Point sur les licences

A fin août, le nombre de licenciés est de 8416 soit 12 de plus qu'en 2019 à même date.

3. O'France 2023

Laureen VOLTINE a donné son accord pour participer à l'accueil lors du O'France 2023.

Valérie BERGER-CAPBERN présente les devis textiles.

Le Bureau directeur propose de commander les maillots auprès de Lab'Veventure / Oland, les vestes et les buffs auprès d'AirXTrem / Sign.

4. Salon des Maires 2022

Le salon des Maires se tiendra les 22, 23 et 24 novembre. En vue de cette manifestation, deux opérations sont en cours : la révision de la plaquette ESO par la commission Equipements en collaboration avec la Ligue AURA ; un appel d'offre auprès de 3 sociétés pour un fonds de stand et la plaquette – coût estimé autour de 900€ sans compter la recherche des photos pour les réaliser.

La Ligue AURA s'est proposée pour accompagner la FFCO – apport de 2000€ – Elle est plutôt légitime pour représenter les partenaires avec lesquels elle travaille dans la mise en œuvre des ESO.

O2C.ORG a également fait une demande qui reste à discuter au regard de l'apport financier proposé.

5. Formations

La ligue AURA souhaite avoir un substitut au CQP Cartographe et au CQP Animateur. La commission Formation est chargée de faire des propositions, dans le cadre de la Formation Continue (pour des personnes détenant déjà un diplôme permettant d'enseigner), de prix pour ces deux formations et d'établir un calendrier 2023.

Le Bureau directeur, au regard des données fournies par les membres associés, souhaite connaître la qualification des intervenants en animation (lorsque le membre associé n'est pas lui-même diplômé pour enseigner la CO contre rémunération), que le logo de la FFCO apparaisse sur les descriptifs de chacune des formations fédérales proposées, que les autres formations proposées ne permettent pas à elles seules d'exercer hors du cadre défini par le document fédéral https://www.ffcorientation.fr/media/cms_page_media/72/reglementation_encadrement_enseignement_animation.pdf

Théo FLEURENT a fait une demande pour valider le diplôme de CCN sur une épreuve de sprint. Au regard des courses disponibles, sans engager un déplacement trop important, il apparaît qu'il pourrait officier sur le Championnat de France de Relais Sprint. Pour éviter tout conflit d'intérêt avec le CCN titulaire nommé sur cette course (Dominique FLEURENT), il va être étudié d'intervertir les différents CCN des courses de cette organisation.



6. Transformation du pôle de Fontainebleau

Le Président fait un rappel des étapes de transformation du pôle. Suite à la réunion du 11 mai dernier à Fontainebleau, un travail sur le projet des statuts de la nouvelle structure a été entrepris, aboutissant à un compromis. Lors de l'AG de la structure du 5 septembre, les statuts présentés ne correspondaient pas au document travaillé, le point d'achoppement portant sur la question des membres de droit. En conséquence, les statuts de la structure n'ont pas été votés. Après discussion et explicitation plus claire du rôle éventuel des membres de droit, la DTN fera tous les efforts pour convaincre les acteurs locaux de l'intérêt de prévoir leur mention dans les statuts.

7. Compétitions

Lors du Championnat de France de Longue Distance, le non-respect des consignes données par le délégué et l'évent advisor, a conduit l'arbitre à disqualifier le coureur concerné et demander l'ouverture d'une procédure disciplinaire. La 1^{ère} instance a été saisie. Celle-ci a demandé la nomination d'une personne indépendante pour instruire le dossier. Philippe POGU sera proposé au Comité directeur pour établir un rapport à la commission disciplinaire.

Benjamin CLEMENT-AGONI signale que les compléments au dossier pour le Championnat de France de CO VTT en juillet 2023 devraient parvenir prochainement à la fédération.

Il informe de la réception d'un dossier de l'AS Samoisi pour un week-end de Nationales en mars 2023. Celui-ci ne peut être recevable suite à la décision du comité Directeur du 26 août dernier de ne pas prendre de nouveaux dossiers.

Des précisions sont données sur les suites apportées aux différentes demandes de dérogation en vue du CFC 2023.

Suite à une question de Valérie BERGER-CAPBERN, le Président a interrogé lors du championnat de France LD le président du CDCO73 sur la rumeur d'une tenue d'OOCup en 2024 en Savoie. Pour lui rien n'a encore été décidé.

Des difficultés sont à prévoir pour la diffusion TV de nos championnats de relais en 2023 en forêt, plusieurs zones de course n'étant pas suffisamment couvertes par le réseau. Le CFRS serait retenu.

8. Communication

Le Président informe le Bureau du lancement de la Campagne par le CNOSF « c'est mieux en club » avec 3 affiches mises à disposition.

Au niveau de la communication FFCO, un numéro de COMag paraîtra à la mi-octobre ; la LOC est en cours de rédaction pour envoi d'ici une quinzaine autour des dispositifs à destination des jeunes notamment ; la LOL portera sur le certificat médical.

9. Points divers

- Le Bureau directeur proposera au Comité directeur la suppression des médailles pour les catégories supérieures à HD21, dans un esprit de développement durable.
- En vue de la Conférence des Présidents de ligue, un premier travail sur les modifications des statuts et du règlement intérieur, suite à la nouvelle loi sur le sport de mars 2022, va être entrepris afin que les décisions puissent être votées lors de l'Assemblée Générale de 2023.
Un document de travail a été mis en ligne dans l'équipe Bureau directeur afin de faire des premiers choix lors de la prochaine réunion du Bureau.

Fin de la réunion à 23h05.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire Générale
Dominique BRET

